Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [3]

Artikel: Prestations complémentaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tristes mariages

« La féministe, c'est celle qui ne croît plus au prince charmant ».

Jules Renard

Le « Temps Présent » de la TV romande sur les Mauriciennes a fait couler beaucoup d'encre. Un rédacteur de la *Gazette de Lausanne* se demandait, le 28 janvier, s'il y avait lieu de tant se scandaliser d'une forme de mariage qui est pratiquée par la moitié de l'humanité. Réveil brutal pour celles qui rêvent d'émancipation?

Non, M. le rédacteur, les féministes ne vont pas « tomber de haut », mais bien continuer leurs efforts, et par exemple informer les Mauriciennes — car qui le fait? — de leurs droits et si possible les aider.

Si je suis tombée de haut, c'est bien pour n'avoir pas trouvé dans un journal libéral le seul mot qui convienne pour qualifier les mariages révélés par « Temps Présent » : le mot esclavage.

Par une curieuse coïncidence, la même semaine de ce « Temps Présent », paraissait dans *Time Magazine* un article sur l'attitude de nombreuses Américaines aujourd'hui : elles en reviennent à se plier à l'image que l'homme se fait de la femme « féminine », par opposition à l'image de la « féministe ». C'est à ce prix qu'elles espèrent gagner la course au mariage.

Il y a en effet, à New York par exemple, 500 000 femmes de plus que d'hommes, et en outre, une population homosexuelle

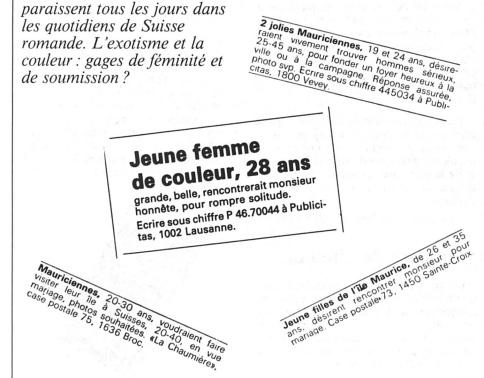
Des annonces comme celles-ci

masculine évaluée à 300 ou 400 000. Trop nombreuses, les femmes se sentent en position de faiblesse et recourent « à la façon classique des faibles de supplier les forts : c'est une question de survie ». Ainsi s'exprime la journaliste Suzan Brownmiller, qui en 1975 avait dans un livre retentissant dénoncé le viol (« Against our Will »), puis fondé une association de femmes contre la pornographie. Aujourd'hui, elle tente de justifier dans son livre Feminity ce qu'il faut bien appeler un retour à la femmeobjet.

En va-t-il de même en Suisse? Deux maisons d'édition sont en train de tester à Zurich le marché pour deux nouvelles revues, le groupe Beobachter-Züriwoche pour un genre « Jardin des Modes », le groupe Ringier pour une espèce de « Blick » du dimanche pour femmes, qui, s'il prend, n'emploierait pas moins de 25 journalistes hommes et femmes. On peut parier que ces revues seront plus « féminines » que « féministes »!

C'est vrai, le mariage dans l'égalité est encore loin d'être une réalité. Mais c'est une raison de plus pour ne pas baisser les

Perle Bugnion-Secretan





Dessin illustrant l'article de « Time Magazine » mentionné ci-contre.

Infirmières zurichoises

On se souvient que le Tribunal fédéral a renvoyé ce dossier au Tribunal administratif pour juger la question au fond. (cf FS janvier 1984).

Le Syndicat chrétien du personnel du canton et de la ville de Zurich assume les frais de la procédure. Il a désigné pour le représenter l'avocate Lili Nabholz-Heidegger, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, qui s'est adjointe comme expert le professeur Berenstein, ancien juge fédéral et spécialiste du droit du travail.

Prestations complémentaires

Pour remédier aux conséquences des retards dans la 10e révision, le Conseil fédéral met en consultation une proposition d'augmentation des prestations complémentaires, notamment pour les rentiers — en majorité des rentières — vivant dans des homes pour gens âgés ou malades chroniques, ainsi que pour ceux ayant besoin de soins médicaux coûteux à domicile. Cette augmentation tomberait en grande partie à la charge des cantons.

« Autant que possible »

Le programme du Conseil fédéral pour la législature 1984-1987 prévoit de faire avancer « autant que possible » l'application du principe de l'égalité lors des révisions législatives concernant l'AVS, la citoyenneté, la caisse de pensions de l'administration fédérale, le travail et la durée du travail.

Femmes suisses Mars 1984 - 5